

## Département de Géographie et Aménagement

### **GUIDE DES ÉTUDES**

### **LICENCE**

### **1<sup>ère</sup> année**



**Organisation pédagogique des études**

**Année 2016-2017**

## Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
  - de définir la problématique du cas posé,
  - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
  - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
  - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
  - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Biogéographie, Hydrologie, risques naturels),
  - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
  - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, télédétection, statistique descriptive et analyse de données,
  - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, chaque semestre, l'étudiant est invité à choisir une ou plusieurs options dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences Humaines et Sociales : initiations à l'Histoire contemporaine, à la Sociologie ; ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

## Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- En fonction du choix des options proposées en 3<sup>ème</sup> année de Licence, les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master recherche « Acteurs et territoires », le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
  - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
  - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
  - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

# Calendrier universitaire 2016/2017

Pré-rentree : **Vendredi 2 septembre 2016**

**L1** : 9h00, **L2** : 10h30, **L3** : 11h15

## 1<sup>er</sup> semestre

**Rentrée** : Lundi 5 septembre 2016

**Journée Intégration Licence** : Vendredi 23 Septembre 2016

**Interruption des cours** : du 26/10/16 après les cours au 03/11/2016 au matin

**Fin du premier semestre** : le 02/12/2016

**Semaine de révision** : du 5 au 9/12/2016

**Examens du premier semestre** : Du 12 au 16 Décembre 2016

**Vacances de Noël** : du 17/12/2016 après les cours au mardi 03/01/2017 au matin

**Délibérations du premier semestre** : le **jeudi 12 janvier 2017 après-midi**

## 2<sup>ème</sup> semestre

**Stage L3** : 3 semaines du 9 au 27 janvier 2017

**Du 9 au 13 janvier 2017** : L1 et L2 , Tutorat et travail sur dossier

**Début des cours** : **L1 et L2** : Lundi 16 janvier 2017 ; **L3** : Lundi 30 janvier 2017

**Vacances d'Hiver** : du 18/02/2017 après les cours au 27/02/2017 au matin

**Vacances de Pâques** : du 08/04/17 après les cours au 24/04/2017 au matin

**Fin du deuxième semestre** : 05 mai 2017

**Semaine de révisions** : du 8 au 12 mai 2017

**Examens du second semestre** : du 15 au 19 mai 2017

**Soutenance L3** : Vendredi 5 Mai 2017

**Délibérations de la 1ère session** : **Jeudi 8 juin 2017**

## **SESSION 2**

**Examens de la 2ème session** : du 19 au 23 juin 2017

**Délibérations de la 2ème session** : **vendredi 30 juin 2017**

## AUTRES DATES

### • Salon de l'Étudiant

- Boulogne : vendredi 4 novembre 2016
- Calais : samedi 19 novembre 2016
- **Dunkerque** : vendredi 2 et samedi 3 décembre 2016

### • Journée « Portes Ouvertes » : samedi 28 janvier 2017

### •SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : 29/11/16 et 07/02/17

### • Journées du sport : jeudi 6 octobre 2016

### • Journées Premier Emploi

- Calais : vendredi 25 novembre 2016
- Dunkerque : vendredi 9 décembre 2016
- Boulogne : vendredi 18 novembre 2016

### •JOURNEES D'IMMERSION (Lycéens): du lundi 13 au 17 février 2017

### •Jours fériés

- mardi 1er novembre 2016 (Toussaint)
- vendredi 11 novembre 2016 (armistice guerre 14/18)
- lundi 17 avril 2017 (Pâques)
- lundi 1er mai 2017 (fête du travail)
- lundi 8 mai 2017 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 25 mai 2017 (Ascension)
- lundi 5 juin 2017 (Pentecôte)

## Volume horaire et nature des enseignements par semestre avec affectation des crédits européens (ECTS)

### Licence 1<sup>ère</sup> année

<b>S1</b>	U1.1	Introduction à la géographie humaine : les grands enjeux territoriaux	30	4	Mme Leichnig
	U1.2	Introduction à la géographie physique : les grands problèmes environnementaux	30	4	Mme Ruz / M.Aernouts
	U1.3	Initiation à l'histoire contemporaine	24	3	M.Martin
	U1.4	Introduction à l'économie	24	3	M.Braud
	U1.5	Introduction à la Sociologie	24	3	M.Boissonade
	U1.6	Langue vivante étrangère	25	3	Enseignants LANSAD
	U1.7	Initiation à la recherche et à l'expression graphique	20	2	M.Verlynde
	U1.8	Diagnostic territorial	12	3	Mme Hellequin
	U1.9	Compétences Numériques	24	2	M.Druel
	U1.10	Méthodologie universitaire	20	3	M. Le Blanc
Totaux			<b>233</b>	<b>30</b>	
<b>S2</b>	U2.1	Introduction à la géographie humaine : les grands enjeux territoriaux 2	30	3	Mme Hellequin
	U2.2	Introduction à la géographie physique : les grands problèmes environnementaux 2	30	3	M.Cohen / M.Aernouts
	U2.3	Initiation à l'histoire des institutions	24	3	Mme Boulinguez
	U2.4	Analyse politique et culturelle du monde (sciences politiques)	24	3	M.Gibout
	U2.5	Sociologie urbaine	24	3	M.Boissonade
	U2.6	Sciences de l'information et communication	24	3	M.Ganault
	U2.7	Langue vivante étrangère	25	3	Enseignants LANSAD
	U2.8	Métiers PPP	20	2	Mme Frere
	U2.9	Diagnostic et statistiques cartographique	20	3	M.Cohen
	U2.10	Module BULCO	24	2	BULCO (Mme Roussel)
	U2.11	Méthodologie disciplinaire	20	2	Mme Ruz / Mme Leichnig
Totaux			<b>265</b>	<b>30</b>	

**Des excursions et sorties de terrain obligatoires** sont programmées tout au long du cursus.

**L'autorisation** d'utiliser **des ordinateurs portables en salle de cours** est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

# Programme des enseignements

## Semestre 1

### U1.1 - Intro Géographie Humaine : « les grands enjeux territoriaux 1 »

• **Mme Leichnig**  
(12h CM et 18h TD)

• Cet enseignement est conçu comme une introduction à la géographie humaine universitaire et une initiation à ses principales théories. Il permettra de présenter ses concepts élémentaires et ses principaux thèmes (population, urbanisation, mobilités, activités productives...). Il s'appuiera notamment sur des exemples à l'échelle locale et régionale en TD, avec l'étude de cartes et de documents régionalisés. L'objectif est ainsi de poursuivre l'approche des principaux enjeux géographiques planétaires étudiés au lycée, en s'appropriant les concepts géographiques qui permettent d'analyser plus finement les liens systémiques entre les divers objets qui composent la géographie humaine, définie comme l'étude spatiale des activités humaines à la surface du globe.

• **Bibliographie :**

- Baud P., Bourget S., Bras C., 2008, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, coll. Initial
- Beucher S., Reghezza M., 2005, *La géographie : pourquoi ? Comment ?*, Hatier, coll. Initial
- Charvet J.-P., Sivignon M., 2011 (3e édition), *Géographie humaine. Questions et enjeux du monde contemporain*, A. Colin
- Ciattoni A., Veyret Y., 2013 (3e édition), *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, coll. Cursus
- Lazzarotti O., 2014, *Habiter le monde*, La Documentation Photographique, n°8100
- Lévy J., Lussault M., 2013 (2e édition), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin

• **MCC** : contrôle continu + examen terminal

### U1.2 - Intro Géographie Physique : « les grands problèmes environnementaux 1 »

• **Mme Ruz / M. Aernouts**  
(12h CM et 18h TD)

• Toute activité humaine a un impact sur l'environnement. Cependant au cours du siècle dernier, la nature et l'ampleur de ces impacts ont évolué au point que la prise en compte de l'environnement dans nos activités s'impose comme une nécessité. Les problèmes environnementaux auxquels nous avons à faire face ont des caractéristiques sans précédents avec ceux que l'homme a pu connaître jusqu'à présent. Le réchauffement climatique, dû pour partie aux activités humaines, est désormais reconnu comme une menace planétaire. L'eau est rare et polluée. Les sols aussi sont pollués. Les déchets toxiques se répandent.

Principaux thèmes abordés dans ce cours d'introduction :

- les principaux enjeux environnementaux,
- la planète Terre et son évolution,
- Les fureurs de la terre
- Les ressources terrestres,
- le changement climatique et ses impacts
- les pollutions de l'eau et de l'air,
- la gestion des déchets.

• **Site Internet** : <http://www.notre-planete.info>

• Bibliographie :

-Veyret Y. et GRANIER G. 2006. Développement durable ? Quels enjeux géographiques ?  
*Documentation photographique*, n°8053.  
-Veyret Y. et Pech P., 1997 *L'homme et l'environnement*. PUF. 420 p, deuxième édition

• MCC : 2 contrôles continus (1 sur table + un exposé oral +1 examen terminal)

### U1.3 - Initiation à l'Histoire Contemporaine : « La Révolution française »

• **M. Martin**

(12hCM et 12hTD)

• L'irruption du peuple dans la vie politique en 1789 aboutit, en une petite décennie, à la prise de pouvoir d'un seul homme, Napoléon Bonaparte, et plus largement à l'établissement de l'exception comme principe de légalité. Loin d'être un paradoxe, ce constat invite à étudier une période toujours fort débattue, au cours de laquelle les Français expérimentent la démocratie en même temps qu'ils apprennent à être des citoyens. Non sans violence, oppositions et paradoxes d'ailleurs. Outre cette thématique dont la teneur fonde en partie l'histoire politique contemporaine, il s'agira d'aborder la situation économique, sociale et culturelle de la France dans la tourmente révolutionnaire.

• Bibliographie :

- Furet François, *La Révolution, 1770-1814*, Paris, Pluriel, 1990 (rééd.)  
- Furet François ; Ozouf Mona, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, 2007  
- Jessenne Jean-Pierre, *Révolution et empire, 1783-1815*, Paris, Hachette, 1993  
- Martin Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012  
- Marzagalli Silvia ; Beaurepaire Pierre-Yves, *Atlas de la Révolution française*, Circulations des hommes et des idées, Paris, Autrement, 2010

• MCC : contrôle continu + examen terminal

### U1.4 - Introduction à l'Economie

• **M. Braud**

(12hCM et 12hTD)

• Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les sciences économiques tant au niveau du vocabulaire, des concepts essentiels que du raisonnement. Il s'agit de donner aux étudiants un bagage suffisant afin que ceux-ci puissent avoir une approche critique des problèmes économiques contemporains reflétant la diversité des points de vue des économistes sur une même question.

• Bibliographie :

A. Beitone et alii, 2013, *Dictionnaire de science économique* (4<sup>e</sup> édition), Armand Colin  
J. Généreux, 2014, *Introduction à l'économie* (3<sup>e</sup> édition), Points Economie  
Y. Bauman et G. Klein, 2012, *L'économie en bande dessinée*, Eyrolles  
M. Goodwin, 2014, *Economix* (la première histoire de l'économie en bande dessinée), Les arènes  
Mensuel (et hors-série) : Alternatives économiques

• MCC : contrôle continu + examen terminal

### U1.5 - Initiation à la Sociologie

• **M. Boissonade**

(12hCM et 12hTD)

• Ce cours d'introduction à la sociologie lié aux TD, souhaite apporter d'une part quelques bases concernant les dimensions sociales de phénomènes considérés généralement comme naturels, psychologiques, culturels, économiques ou politiques : en l'occurrence dans ce cours,

les rapports de domination. D'autre part, il souhaite donner les méthodes et le matériau théorique qui puissent être exploités en TD, mais aussi à l'extérieur du cours. Après une séance de présentation de ces méthodes et des approches sociologiques classiques, les cours porteront alternativement sur le travail de Pierre Bourdieu et celui d'Erving Goffman. Les deux dernières séances de cours magistral constitueront une ouverture permettant de prolonger et de donner d'autres perspectives scientifiques aux deux approches principales travaillées en cours et en TD.

• **Bibliographie :**

- Bourdieu P. (1979), *La distinction ; critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit
- Cabin P. (2000), « Dans les coulisses de la domination », *Revue Sciences humaines*, numéro spécial « Le monde selon Bourdieu », n° 105.
- Goffman E. (1975), *Stigmate ; les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les éditions de Minuit

• **MCC :** contrôle continu + examen terminal

## U1.6 - Langue vivante étrangère

• **Enseignants LANSAD**

(25h TD)

• Étude et traduction de textes à caractère géographique, au sens large : géographie physique, paysages, tourisme, transports, population, commerce et industrie, agriculture, environnement et écologie. Exercices de révision générale de la grammaire anglaise.

• **MCC :** contrôle continu (voir descriptif page 17)

## U1.7 - Initiation à la recherche et à l'expression graphique

• **M. Verlynde**

(20h TD)

• Cet enseignement est conçu comme une introduction aux principales sources disponibles pour le géographe, leur analyse et leur traitement graphique. Face à la diversité des sources disponibles, l'objectif du TD est d'acquérir les outils pour avoir un regard critique et analytique sur les principaux matériaux à la disposition du géographe. Chaque TD (ou groupe de TD) articule un temps de présentation d'une source graphique et celui de son analyse/traitement.

• **Bibliographie :**

- Ciattoni A., Veyret Y., 2013 (3e édition), Chapitre 10. « Les outils du géographe », in *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, coll. Coursus
- Dumont M., 2008, Chapitre 3. « Des cartes aux langages : représenter », in *La géographie. Lire et comprendre les espaces habités*, Armand Colin, coll. 128
- Dutel F., 2011, *Représenter le monde*, La Documentation photographique, N° 8084
- Lévy J., Poncet P., Tricoire E., 2004, *La carte, enjeu contemporain*, La Documentation photographique, N° 8036

• **MCC :** contrôle continu

## U1.8 - Diagnostic Territorial

• **Mme Hellequin**

(12h TD)

• Cet enseignement est conçu comme une première approche professionnalisante du diagnostic de territoire. A partir d'une définition du diagnostic du territoire, il s'agira d'élaborer des indicateurs de connaissance et de les mettre en œuvre sur le terrain et en salle. Le travail se fera en groupe et donnera lieu à l'élaboration d'un document de synthèse.

**MCC :** contrôle continu



## U1.9 - Compétences Numériques / C2i

### • M. Druel

(24h TD)

#### • Objectifs :

Travailler dans un environnement numérique évolutif

Être responsable à l'ère du numérique

Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

Travailler en réseau, communiquer et collaborer

(Composition de la note :25% Dossier Numérique de Compétences; 25% Épreuve Traitement texte ;25% Épreuve Tableur; 25% Épreuve QCM

•MCC : contrôle continu

## U1.10 - Méthodologie universitaire

### • M. Le Blanc

(20h TD)

• Apprentissage des méthodes de travail universitaire : utilisation de la bibliothèque universitaire et des médias, prise de notes, sources, fiches de lecture, rappel de la méthode du commentaire de documents (textes, tableaux, graphiques, cartes) et de la dissertation en géographie.

#### • Bibliographie :

- Noin D., *Le nouvel espace français*, Armand Colin, édition la plus récente.

- Scheibling J. et Damette F., *Le territoire français. Permanences et mutations*, collection Carré

- Géographie, Hachette, édition la plus récente.

•MCC : contrôle continu

**Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.**

## Semestre 2

### U2.1 - Intro Géographie Humaine : « les grands enjeux territoriaux 2 »

#### • Mme Hellequin

(12h CM + 18h TD)

• Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la géographie humaine et à ses grands concepts à travers les villes et les espaces anthropisés dans le monde.

#### • Bibliographie :

- Cailly L., Vanier M., *La France : une géographie urbaine*, Armand Colin 2010.

- Guglielmo R., *Les grandes métropoles du monde*, Armand Colin, édition la plus récente.

- Ciattoni A., Veyret Y. (dir), *Les fondamentaux de la géographie*, Armand Colin, édition la plus récente.

-

• MCC : contrôle continu + examen terminal

### U2.3 -Intro Géographie Physique : « les grands problèmes environnementaux 2 »

#### • M. Cohen / M.Aernouts

(12CM et 18 TD)

• Dans ce cours sont abordées des notions de biogéographie et d'écosystèmes afin de mieux appréhender les grandes questions environnementales actuelles, comme la déforestation, la désertification, la disparition de certaines espèces végétales et animales.

#### • Bibliographie :

Veyret Y. et Simon L. 2006 La biodiversité, approche géographique. *Annales des Mines*, n°44  
<http://www.unep.org/geo/geo3/french/index.htm>

• MCC : contrôle continu sur table + exposé oral+ examen terminal

### U2.4 - Initiation à l'Histoire des Institutions

#### • Mme Boulinguez

(12CM et 12 TD)

• Ce cours constitue une première approche de l'histoire ancienne, à travers l'étude des institutions de l'Antiquité. L'objectif est de comprendre comment les sociétés anciennes de la Grèce et de la Rome antique se sont organisées et développées, des cités grecques archaïques à l'Empire romain. Nous analyserons chronologiquement les différents systèmes d'organisation de la vie publique qui correspondent à des niveaux de développement socioéconomique différents, ainsi que ses composantes. La Cité et son territoire étant au centre de l'organisation d'une société, cette analyse sera mise en relief par l'étude des lieux d'exercice de la vie publique dans la cité grecque et romaine.

#### • Bibliographie :

- E. Deniaux, *Rome, De la Cité-Etat à l'Empire*, Hachette, 2013.

- C. Mossé, *Les institutions grecques à l'époque classique*, Armand Colin, 2008.

- C. Mossé, A. Schnapp-Gourbeillon, *Précis d'histoire grecque : du début du deuxième millénaire à la bataille d'Actium*, Armand Colin, 2009.

- M. H. Hansen, *Polis : introduction à la cité grecque*, Belles-Lettres, 2008.

- J.-M. Paillet, *Précis d'histoire romaine : de la Rome des bergers à la Rome des Césars*, Belin, 2013.

- J. Rougé, *Les institutions romaines : de la Rome royale à la Rome chrétienne*, Armand Colin 1994.

- O. Wattel, *La politique dans l'Antiquité romaine : de la royauté à la fin du Haut-Empire*, Paris, 2000.

• MCC : contrôle continu + examen terminal

## U2.5 – Analyse politique et culturelle du monde

### ● M. Gibout

(24hCM)(mutualisé avec L1 Info Comm)

●MCC : examen terminal

## U2.6 - Sociologie Urbaine

### ● M. Boissonade

\_(12h CM et 12h TD)

● Les sociétés sont devenues urbaines et traversées par des flux d'une ampleur inédite, d'information, de connaissances, mais aussi d'objets et de populations. Une telle évolution nous conduit dans ce cours à aborder les dimensions structurelles et spatiales à partir des situations sociales. Dans ce but, nous avons mis en évidence différentes "figures" qui peuplent la sociologie urbaine (l'habitant, le passant, le "jeune", etc.) et permettent de rendre compte de ce que sont les villes aujourd'hui.

#### ● Bibliographie :

- Stébé J-M., Marchal H., *La sociologie urbaine*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2011
- Grafmeyer Y., Authier J-Y., *Sociologie urbaine*, Armand Colin, coll. « 128 », 2008
- 

- ●MCC : contrôle continu + examen terminal

## U2.7 Histoire et théorie des médias

M. Ganault

\_(24hCM) (mutualisé avec L1 Info Comm)

● Dans le cadre général d'une étude de la culture de masse au cours des trois années de Licence, ce cours étudie l'histoire et le fonctionnement des médias selon un axe chronologique et les grands domaines médiatiques. A chaque domaine médiatique sera associé l'analyse d'une forme de la culture de masse : la bande dessinée, la chanson, la série TV et le blog.

PLAN de cours : Introduction

- 1) La presse (et la bande dessinée)
- 2) Le monde radiophonique (et la chanson)
- 3) La télévision (et la série TV)
- 4) Internet (et le blog)

#### ● Bibliographie :

- ANTHEAUME, Alice, *Le journalisme numérique*, Presses de Science Po, 2013.
- BARBIER, Frédéric et BERTHO LAVENIR, Catherine, *Histoire des Médias*, A. Colin, 2012.
- CHARON Jean-Marie, *Les Médias en France*, Repère-la Découverte, 2003
- D'ALMEIDA Fabrice, DELPORTE Christian, *Histoire des Médias en France*, Champs Université, Flammarion, 2003
- DOUEIHI, Milad, *La grande conversion numérique*, Points Seuil, 2011
- JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias*, Points Seuil, 2001

●MCC : examen terminal

## U2.8 - Langue vivante étrangère

### ● Enseignants LANSAD

\_(25h TD)

• Étude et traduction de textes à caractère géographique, au sens large : géographie physique, paysages, tourisme, transports, population, commerce et industrie, agriculture, environnement et écologie. Exercices de révision générale de la grammaire anglaise.

• MCC : contrôle continu (voir descriptif page 17)

## U2.9 - MétiersPPP

• **Mme Frere**

(20h TD)

• Rencontres avec des professionnels de l'aménagement du territoire et de la gestion de l'environnement.

• MCC : contrôle continu

## U2.10 – Diagnostic et statistiques cartographique

• **M.Cohen**

(20h TD)

• Cet enseignement présente les techniques élémentaires du traitement statistique. Il doit permettre de synthétiser de la façon la plus complète et la plus simple possible un grand nombre d'informations numériques. Découverte de la statistique descriptive univariée (indicateurs de tendance centrale et de dispersion, quantiles, variance, écart-type, rappel des règles de calculs propres aux pourcentages), puis de la statistique descriptive bivariée (test du Khi-2, ajustements linéaires). Méthodes de traitement statistique des données pour la représentation cartographique.

• MCC : contrôle continu

## U2.11 – Module BULCO

• **BULCO, Mme Roussel**

(24h TD)

• Présentation de la bibliothèque universitaire, sensibilisation à ses services. Initiation à la recherche documentaire. Connaissance et utilisation des ressources documentaires imprimées et électroniques. Rédaction d'une courte bibliographie.

• MCC : contrôle continu

## U2.12 - Méthodologie disciplinaire

• **Mme Ruz / Mme Leichnig**

(20h TD)

• Introduction au contenu et à l'analyse de la carte topographique, types de projection et problèmes d'échelle, coupes topographiques (réalisation et analyse), introduction au commentaire de carte.

• Bibliographie :

- TIFFOU J., Commentaire de cartes topographiques, A. Colin, Paris, dernière édition.
- DEFOSSÉ J., Principes et méthodes du commentaire de cartes, PUF Paris, dernière édition

• MCC : contrôle continu

**Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.**

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

### Année Universitaire 2016/2017

Proposition adoptée par le CEVU du 21 juin 2011-

Proposition votée par le CA du 5 juillet 2011

MAJ : CEVU 26/06/2012 et CFVU 10/10/2014 et 18/06/2015

## CURSUS LICENCE (6 semestres)

### Inscription et progression

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.

- Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

### Calendrier universitaire et sessions d'examen

- L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

- L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

### Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

- Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

Attention :

\* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.

\* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cour magistral, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.

\* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps.

### Accompagnement et Réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1ère année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.

Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

**ECTS** (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Eléments Constitutifs (EC) si possible.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

## **Capitalisation – Compensation**

### \* capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »)

### \*compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :

#### \* pour le diplôme intermédiaire de DEUG :

la 2ème année de licence compense la 1ère année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2ème année.

#### \* pour le diplôme de Licence :

la 3ème année de licence compense la 1ère et la 2ème année de licence, sous réserve que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3ème année.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

### \* BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-pro, et de tout autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 5 % du total maximum des points (10 points maximum).
- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

## **Jury**

- Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.

Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir le paragraphe concerné) et la règle dite du « supérieur ».

- Règle du Supérieur : le Président de Jury précise dans le règlement des études s'il applique la règle du supérieur, et comment il l'applique.

## **Le Département de Géographie n'applique pas cette règle du "supérieur".**

**Dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60% de la note.**

## **Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.**

- Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la Division des études et de la Vie Etudiante (DEVE) pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

- Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

A la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées, uniquement le résultat : admis, ajourné, AJAC.

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme

« licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.

Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

- Points de JURY :

L'existence de la possibilité ou non de " points de jury " est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

### **Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG**

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la

délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

### **Obtention du diplôme final de licence**

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

### **Mentions de réussite**

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

### **Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance**

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

- Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.

Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.

En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

- Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.

Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé.

L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve d'une unité d'enseignement et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant ».

En cas d'absence justifiée à une épreuve, la note ZERO sera alors saisie.

Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Etudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette

matière par compensation.

### **Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)**

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements

d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.

Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

### **Sportifs de haut niveau (SHN)**

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

### **Handicap**

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

### **Salarié :** application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il est dispensé de l'assiduité, peut ne pas passer le CC et est invité à passer l'examen terminal

### **Dispositifs d'évaluation des enseignements**

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.

Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

### **Stage :**

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.



## Modalités de Contrôle des Connaissances en LANSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2e ou 3e langues obligatoires ou en option obligatoire.

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 5 notes par semestre. Ces notes seront attribuées

par le biais d'évaluations en contrôle continu et/ou en examen terminal.

Les 5 notes semestrielles représenteront chacune 1/5e de la note semestrielle et correspondent à :

- une note de compréhension orale (CO)
- une note de compréhension écrite (CE)
- une note de production écrite (PE)
- une note d'oral (production en continu et/ou interaction) (PO)
- une note CRL (travail de l'étudiant hors présentiel). En complément des enseignements, on demandera

aux étudiants d'effectuer au minimum 10 heures de travail en autonomie guidé au Centre de Ressources

en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet). Ce travail sera évalué selon les

critères suivants : respect du contrat, remplissage du carnet de bord, régularité du travail et cohérence

du parcours sur le semestre.

Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1 du *Cadre européen commun de référence pour les*

*langues* (CECRL). En master, le niveau minimum requis est le niveau B2 du CECRL Les examens terminaux commun de chaque grade seront donc conçus en conséquence.

### Session 1

Cadrage général pour chaque année d'études.

L1 examen terminal = CE + PE (1h30) et contrôle continu = CO + PO + CRL

L2 examen terminal = CO + CE + PE (2h) et contrôle continu = PO + CRL

L3 S5 tout en contrôle continu

L3 S6 : 5 notes en contrôle continu (50%) + CLES ou certification (50%)

Dans le cadre du contrôle continu, une absence justifiée (ABJ) à une épreuve nécessite l'organisation d'une épreuve de rattrapage pendant les TD à la demande de l'étudiant. Sans ce rattrapage réalisé sur le temps des enseignements, la note de 0/20 sera attribuée à l'étudiant pour la ou les compétences concernées.

Les étudiants ayant le statut officiel de salarié, les mères de famille de 3 enfants ou plus, les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau doivent impérativement se faire connaître auprès du secrétariat

LANSAD et de l'enseignant afin que les épreuves proposées en contrôle continu puissent être passées dans les mêmes conditions que les autres étudiants du groupe ou dans le cadre d'un rattrapage pendant les TD, sans quoi la note de 0/20 pour la ou les compétences concernées sera attribuée à l'étudiant.

### Session 2

Le 2nd semestre de l'année en cours (L1S2-L2S4-L3S6-M1S2) s'inscrivant dans la continuité du 1<sup>er</sup> semestre, l'étudiant qui a obtenu une note globale inférieure à 10/20 au 1er semestre et égale ou supérieure à 10/20 au 2nd semestre garde la note obtenue au 2nd semestre pour les épreuves de rattrapage du 1er semestre en session 2.

En session 2, un seul sujet sera donné par année de formation.

Cadrage général pour chaque année d'études en session 2 :

L1 Examen terminal = CE + PE (1h30) (L'étudiant garde ses notes de CC = CO, PO, CRL)

L2 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S5 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL)

L3 S6 Examen terminal = CO + CE + PE (2h) (L'étudiant garde ses notes de CC = PO, CRL ainsi que la note CLES)

### **Intégration du CLES en L3 – semestre 6**

En plus de l'évaluation semestrielle en langues, le semestre 6 de L3 intègre le CLES ou toute autre certification en langues (sous réserve de validation par la Commission LANSAD) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. Le CLES (ou la certification en langue) doit donc être présenté dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation par la Commission LANSAD.

Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3-S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

Le CLES 2 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau B1 ou supérieur lors du test de positionnement.

Le CLES 1 sera réservé aux seuls L3 ayant un niveau inférieur à un niveau B1 lors d'un test de positionnement et aux étudiants en échec à la session CLES 2 de l'année.

### **Tableaux de conversion de la réussite totale ou partielle au CLES**

#### **Licence 3 – Semestre 6**

Obtention d'une certification de niveau B2 : 20/20

Obtention d'une certification de niveau B1 : 16/20

Voici le tableau de correspondance des notes (CLES) pour le niveau LICENCE uniquement.

	Obtention d'une certification B1	Obtention d'une certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

### **Calendrier CLES 2016/2017 :**

**CLES 1 :**

- CLES 1 espagnol et allemand : jeudi 2 mars 2017
- CLES anglais : vendredi 13 janvier 2017
- CLES 1 anglais : vendredi 3 mars 2017

**CLES 2 :**

- CLES 2 espagnol et allemand : jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016
- CLES 2 anglais : vendredi 2 décembre 2016

## INFORMATIONS PRATIQUES

### S.U.A.I.O

Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à :

- Affiner votre **parcours de formation** (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientation, etc). Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :
  - ⇒ La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide de la Responsable du Centre).
  - ⇒ Et la possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP).
- Rechercher un **stage** ou un **emploi** (démarches à entreprendre, relecture du CV et de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc) :
  - ⇒ A l'aide d'un fonds documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc.
  - ⇒ Et avec la possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

#### Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

### S.U.A.P.S

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Le SUAPS vous propose un éventail de plus de 25 activités réparties sur les 4 sites universitaires. Il organise, développe et anime ces activités physiques et sportives pour tous les étudiants de l'ULCO. Il met en place des tournois, nuits du sport et Journée du Sport sur les différents sites de l'Université. Dès la rentrée, les plannings sont affichés dans les sites universitaires et distribués lors des pré-rentrées.

**Contact** : les secrétariats STAPS et SUAPS

### F.F.S.U

Fédération Française du Sport Universitaire

La pratique d'un sport dans le cadre de l'association sportive universitaire (compétitions, arbitrage, encadrement, participation) vous donnera une note de pratique ajoutée à la pratique de spécialité. Cette note varie donc en fonction de l'implication de l'étudiant dans l'activité choisie et de votre niveau de performance sportive.

**Contact** : les secrétariats STAPS et SUAPS

## Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

### Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de handicap,

Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous tous les jours.

### Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques.... entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire  
(03.28.23.71.61) ou [smppsdk@univ-littoral.fr](mailto:smppsdk@univ-littoral.fr)

### Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niveau 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre testez vos performances, villages santé-prévention

### Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

### Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

03.28.23.71.61

[smppsdk@univ-littoral.fr](mailto:smppsdk@univ-littoral.fr)

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

## BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (BULCO)

Vous pouvez **consulter sur place** à la BULCO des **documents libres et gratuits** pour tous les publics, il suffit de vous inscrire (gratuit et obligatoire pour les étudiants).

Différents services vous y seront proposés :

- **des Espaces de travail** : Afin de travailler dans les conditions qui vous conviennent le mieux, vous trouverez à la BULCO, des zones de silence et des salles de travail en groupe (réservables à l'accueil des bibliothèques).

- **Internet et Wi-Fi** : Des postes informatiques permettent de se connecter à Internet et à OpenOffice. Les étudiants, enseignants, et le personnel de l'ULCO disposent d'un accès Wi-Fi au sein des bibliothèques.

- **Photocopieurs et imprimantes**

Des photocopieurs et des imprimantes sont à votre disposition (service payant).

- **Animations culturelles**

Des animations culturelles sont proposées régulièrement.

Le responsable de l'animation culturelle de la BULCO et toute son équipe sont à votre écoute pour recueillir vos remarques et suggestions.

Suivez l'actualité culturelle (expositions, conférences, projections...) sur Bulcoblog, Facebook et Twitter.

Pour tous renseignements rendez-vous sur le site de la BULCO :

<http://bulco.univ-littoral.fr/>

ou

Contact mail : [bulco@univ-littoral.fr](mailto:bulco@univ-littoral.fr)

## Le Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)



La mission du CEL/Hubhouse est de faire de l'ULCO une université d'excellence en entrepreneuriat.

La réalisation de cette mission passe par trois axes d'actions à destination des étudiants et des équipes pédagogiques des quatre sites de l'ULCO. Ces trois axes d'actions concernent la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Ce programme doit permettre de développer l'esprit d'entreprendre de nos étudiants, d'éveiller leur puissance créatrice et de susciter leur engagement dans des projets entrepreneuriaux. Il est sous-tendu par une démarche de plus en plus riche et structurée où les étudiants sont appelés à prendre des initiatives, à élaborer des projets et à les gérer ou simplement à intérioriser des valeurs entrepreneuriales. Ce peut être des projets individuels ou collectifs liés à leur domaine d'études. C'est dire que les actions relatives au développement de l'esprit d'entreprendre que nous proposons s'adaptent pleinement aux besoins de nos filières de formation, ce en fonction de leurs particularités et des exigences en matière de pratiques professionnelles. Une telle démarche permet aux étudiants de se démarquer de façon concrète sur le plan de la créativité, de l'innovation et de l'action. L'esprit entrepreneurial que nous inculquons à nos étudiants se traduit par une manière d'être, de penser et d'agir. Cet esprit favorise le désir d'entreprendre, d'innover et de réaliser des projets professionnels personnels en termes de salarié ou de créateur/repreneur d'activité qui réussit.

### Présentation de « destination entreprendre 2016 »

Le CEL/HUBHOUSE est implanté dans ses locaux du 2<sup>ème</sup> étage de la Maison de l'Etudiant depuis maintenant 2 ans .... lieu où tout est mis en œuvre pour accueillir, guider, soutenir l'étudiant dans ses projets, ses envies de création (association, entreprise) ou pour le conforter vers une meilleure insertion professionnelle vers le salariat, en lui donnant des aptitudes, des comportements entrepreneuriaux (créativité, confiance en soi, initiative, esprit d'équipe, innovation, autonomie, goût du challenge, .....).

Outre nos activités pédagogiques récurrentes, nous avons conçu :

#### « Destination Entreprendre 2016 »

Il s'agit de proposer, dans nos locaux, une série d'événements pédagogiques, entrepreneuriaux mais aussi « festifs », destinée à :

- amener nos étudiants et leurs enseignants à connaître nos locaux, les outils mis à leur disposition
- découvrir nos missions,
- démontrer que l'entrepreneuriat peut être souvent source d'épanouissement, de réalisations valorisantes, de dépassement de soi et aussi de découvertes, de rencontres ....

Cette version 2014 de « destination entreprendre » sera testée et évaluée sur Dunkerque pour être, au cours des années à venir, déclinée sur les 4 sites de Dunkerque, dans une version remaniée.

Contact : Chantal VANDENBROUCKE

Tél. 03 28 23 70 91 chantal.vandenbroucke@univ-littoral.fr



## EMPLOIS ETUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 concernent les activités suivantes :

- le tutorat d'accueil
- le tutorat d'accompagnement pédagogique dont le tutorat dans le cadre du Parcours Régional de Réussite en Etudes Longues (PRREL)
- le tutorat en bibliothèque universitaire
- le tutorat en bureautique
- l'appui aux personnels de bibliothèques (monitorat)
- l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- l'animation sportive et culturelle
- la promotion de l'offre de formation

Les caractéristiques et rémunérations des différents contrats étudiants sont renseignées dans la liste des emplois étudiants.

Les horaires de travail seront déterminés ultérieurement par le responsable de tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

### Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais (soit sur Apoweb, soit à la chaîne d'inscription), les contrats ne pouvant débiter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre d'heures maximales autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures.

### Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emploi en sélectionnant les numéros d'annonces souhaités (maximum 5 annonces) directement sur la page de candidature.

Attention : afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique sur le portail de l'ULCO.

Les dossiers recevables seront consultés par les référents des départements composantes et services concernés pour sélection des candidats retenus. Les candidats recevront ultérieurement un courriel les informant de la suite réservée à leur candidature.

Une fois saisi, le dossier devra immédiatement être imprimé et signé puis envoyé avec les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale  
Direction des Ressources Humaines  
Bureau du personnel BIATOSS  
1 place de l'Yser - BP 71022  
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Attention : votre candidature ne sera effective qu'à réception de votre dossier et des pièces jointes nécessaires à la Direction des Ressources Humaines.

Vous pourrez consulter le suivi de votre dossier en vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe.

## CONTACTS

<b>Direction du Département Géographie :</b>	<b>M. LE BLANC</b> <a href="mailto:direction.geographie@univ-littoral.fr">direction.geographie@univ-littoral.fr</a>
<b>Responsable d'année L1 :</b>	<b>M.COHEN</b> <a href="mailto:Olivier.Cohen@univ-littoral.fr">Olivier.Cohen@univ-littoral.fr</a>
<b>Président de Jury L1 :</b>	<b>Mme FRERE</b> <a href="mailto:Severine.Frere@univ-littoral.fr">Severine.Frere@univ-littoral.fr</a>
<b>Secrétariat Licence Géographie :</b>	<b>Mme Emilie FERYN</b> <a href="mailto:secretariat.geographie@univ-littoral.fr">secretariat.geographie@univ-littoral.fr</a> Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
<b>Adresse Postale :</b>	<b>Département Géographie et Aménagement</b> Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP65526 59379 Dunkerque Cedex

## SERVICES UNIVERSITAIRES

<b><i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i></b>	55, avenue de l'Université BP 95250 59379 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.74
<b><i>Restaurant Universitaire (RU) :</i></b>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<b><i>CROUS :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<b><i>SUAPS :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<b><i>Assistante sociale :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<b><i>Infirmière :</i></b>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11